



COMMUNIQUE DE PRESSE

Logement social : Deux conventions de partenariat signées entre la Caisse des Dépôts, Aquitanis, La Fabrique Métropolitaine et la Communauté urbaine de Bordeaux

Bordeaux, le 10 octobre 2014 - Alain Juppé, maire de Bordeaux, président de la Communauté urbaine de Bordeaux (Cub), Pierre-René Lemas, directeur général du groupe Caisse des Dépôts, Jacques Mangon, maire de Saint-Médard-en-Jalles, vice-président de La Cub, président de La Fabrique Métropolitaine de La Cub et Bernard Blanc, directeur général d'Aquitanis, Office public de l'habitat de la Communauté urbaine de Bordeaux, en présence de Béatrice de François, maire de Parempuyre, conseillère communautaire déléguée, présidente d'Aquitanis, ont signé, ce jour, deux conventions visant à développer la construction de logements sociaux sur le territoire de La Cub.

Une convention entre la Caisse des Dépôts, Aquitanis et La Cub

Une première convention a été signée entre la Caisse des Dépôts, Aquitanis et La Cub. Il s'agit d'un contrat de prêt sur fonds d'épargne d'un montant de 128 M€ pour accompagner Aquitanis dans son activité de production de logements sociaux, pour la période 2014-2016. Ce contrat de prêt est une déclinaison opérationnelle de la convention de financement pluriannuelle signée par les trois partenaires, le 30 octobre 2012, qui prévoit un accompagnement sur fonds d'épargne d'un montant global de 420 M€ pour la construction de 3 756 nouveaux logements sur la période 2012-2016. Il fait suite à un premier contrat de prêt de 81 M€ sur fonds d'épargne pour accompagner la construction de 752 nouveaux logements sur la période 2012-2016.

Entreprise publique au service des politiques nationale et locale de l'habitat, Aquitanis possède, à fin 2013, un patrimoine de plus de 17 000 logements. Le plan d'investissement à moyen terme d'Aquitanis fait état d'une politique de développement ambitieuse via une offre nouvelle de logements et d'une politique d'entretien et de maintenance soutenus de l'ensemble de son patrimoine.

Pour la période 2014-2016, Aquitanis prévoit la construction de 1 098 nouveaux logements familiaux, ce qui représente un investissement total de près de 165 M€. Pour accompagner ce développement, la Caisse des Dépôts mobilise 128 M€ de prêt sur fonds d'épargne, sur cette période. Les opérations de logement locatif social d'Aquitanis sont garanties par La Cub. Elles s'inscrivent dans une politique globale de développement de l'offre de logements menée par La Cub, en partenariat avec les bailleurs et la Caisse des Dépôts,

Par cette signature, les partenaires poursuivent ainsi leur engagement commun en faveur de l'intensification de la production de nouveaux logements sociaux sur le territoire de la Communauté urbaine de Bordeaux.



Une convention entre la Caisse des Dépôts, La Fabrique Métropolitaine et La Cub

Une deuxième convention a été signée entre la Caisse des Dépôts, La Fabrique Métropolitaine et La Cub. Elle définit les modalités selon lesquelles la Caisse des Dépôts soutiendra durant sa phase opérationnelle, pour la période 2015-2016, la mise en œuvre du projet « 50 000 logements nouveaux autour des axes de transports publics », lancé en 2010 par La Cub.

L'objectif de ce projet est d'anticiper l'effet d'attraction autour des extensions et des nouvelles lignes de transports publics programmées par La Cub. Ainsi, il prévoit le développement de programmes de logements innovants, accessibles économiquement et susceptibles de proposer une offre alternative à l'étalement urbain. Depuis 2012, La Fabrique Métropolitaine s'est vue confier par La Cub des missions d'animation et de coordination de cette démarche. Depuis 2014, La Fabrique Métropolitaine et La Cub sont entrées dans une phase opérationnelle de réalisation d'une partie de ces logements.

Mobilisée pour accompagner la politique de la ville et construire la ville de demain en prenant en compte l'ensemble des enjeux sociétaux, économiques et environnementaux, la Caisse des Dépôts a souhaité accompagner la Fabrique Métropolitaine et La Cub dans leur projet. A cette fin, elle pourra notamment soutenir l'achat de foncier sur le territoire métropolitain en mobilisant 15 M€ de prêt sur fonds d'épargne, sur la période 2015-2017, permettant à terme la réalisation de 1 000 logements dont au moins 30 % de logements sociaux. Par ailleurs, elle pourra également :

- intervenir en prêts sur fonds d'épargne pour le financement du logement social mais aussi accompagner les investissements de long terme du territoire dans le cadre de l'enveloppe de 20 Md€ qu'elle met à la disposition du secteur public local pour le financement de projets structurant ;
- collaborer à la production du logement intermédiaire à travers sa filiale, la Société Nationale Immobilière (SNI).

Dans un contexte économique difficile et dans le cadre du plan de relance pour le logement, les partenaires ont souligné l'impact social et économique de ces investissements qui répondent aux besoins du territoire tout en soutenant l'activité économique régionale du BTP. Ils ont également manifesté leur engagement commun en faveur d'une politique de portage foncier dynamique et d'intensification de la production de nouveaux logements, à prix maîtrisé, sur le territoire de la Communauté urbaine de Bordeaux.

A propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Sa mission a été réaffirmée par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008.

Reconnu pour son expertise dans la gestion de mandats, le Groupe s'est donné 4 secteurs d'intervention prioritaires, créateurs d'emplois et porteurs d'ambitions industrielles et d'innovation : le développement des entreprises, la transition énergétique et écologique, le logement, les infrastructures et la mobilité durable. www.caissedesdepots.fr

La Caisse des Dépôts, gestionnaire pour le compte de l'Etat de l'épargne réglementée (livret A, livret de développement durable et livret d'épargne populaire), est le premier financeur du logement social et accompagne le financement de projets prioritaires pour le développement des territoires, grâce à des prêts de long terme à taux privilégiés. www.prets.caissedesdepots.fr

A propos d'Aquitanis

Opérateur urbain et social au service des politiques locales de l'habitat, Aquitanis, Office public de l'habitat de la Communauté urbaine de Bordeaux, a pour vocation de concevoir, produire et gérer en logique durablement des sites d'habitats urbains considérés comme des lieux de vie. Gérer des espaces habités comme des lieux de vie dans toutes leurs spécificités, Aménager des sites urbains en préservant et augmentant leur qualité et Construire en respect des lieux chaque fois singuliers.

Concevoir, produire et gérer une « offre d'habitats complexe et spécifiée » (le développement durable pour les organisations productives porte le nom de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)) est ce qui nous apparaît comme la meilleure manière de prendre en compte une multitude de lieux de vie et un équilibre ville-nature fragile.

Aquitanis s'est vu reconnaître, en mars 2013, dans le cadre de la norme internationale ISO 26 000 de management durable, le niveau « confirmé » gage de la maturité de son engagement en termes de développement durable.

En savoir + : www.aquitanisphere.com

A propos de La Fabrique Métropolitaine

Créée en mars 2012, la Société Publique Locale La Fabrique Métropolitaine de la communauté urbaine de Bordeaux s'est vue confier par la communauté urbaine dès le mois de juin 2012 un ensemble de prestations visant à développer des opérations issues pour la plupart de la démarche « 50 000 logements autour des transports collectifs ».

Au-delà des missions d'appui à la collectivité sur l'animation et la coordination de la démarche « 50 000 logements autour des transports collectifs », La Fabrique Métropolitaine a en charge des missions très opérationnelles visant à la mise en œuvre des propositions issues du travail des 5 équipes d'architectes retenus dans le cadre de la démarche « 50 000 logements autour des transports collectifs » et qui s'articulent autour des modes de faire suivants :

- Réaliser sur une quinzaine de sites des îlots témoins ;
- Engager la réalisation d'opérations d'aménagement autour du transport pour environ une vingtaine de secteurs ;
- Se mettre en veille sur des secteurs considérés comme stratégique et susceptibles de muter à moyen terme.

A propos de la Communauté Urbaine de Bordeaux

La Communauté urbaine de Bordeaux devient Métropole le 1^{er} janvier 2015. A la tête d'un budget de près d'1,4 milliards d'euros, La Cub constitue le premier donneur d'ordres de la région Aquitaine.


Améliorer l'environnement et le cadre de vie, stimuler l'essor économique, faciliter les déplacements quotidiens, contribuer à une meilleure attractivité du territoire, promouvoir une métropole plus solidaire..., telles sont quelques-unes des priorités des élus de la Communauté urbaine de Bordeaux.

Avec l'attractivité retrouvée de la métropole bordelaise, La Cub a pour ambition de permettre la production d'environ 7 500 logements / an sur son territoire.

Contacts presse

Groupe Caisse des Dépôts

Xavier Roland-Billecart - Tél. : 05 56 00 01 62 - email : xavier.roland-billecart@caissedesdepots.fr

 [@CaissedesDepots](https://twitter.com/CaissedesDepots)

Aquitanis

Pierre Bambou - Direction Communication & Pilotage de la performance RSE - Tél. : 06 77 82 05 70

email : p.bambou@aquitanis.fr

La Fab

Jérôme Goze - Tél. 05 56 99 76 01 - email : jgoze@lafab-cub.fr

Communauté Urbaine de Bordeaux

Alain Lamaison - Tél. 06 16 33 78 12 - email : alamaison@cu-bordeaux.fr
